

La CD des Nations Unies liquide les questions reportées de sessions antérieures

La Commission du désarmement des Nations Unies (CD) a tenu sa session annuelle de 1990 du 7 au 29 mai, au siège de l'ONU, à New York. Elle a alors amorcé la mise en oeuvre de réformes qui avaient fait l'objet d'une entente au cours de consultations l'automne dernier. Les réformes visent à revitaliser la CD dont le piètre rendement des dernières années en a déçu plus d'un.

Les réformes sont énoncées dans un document intitulé "Moyens d'améliorer le fonctionnement de la Commission du désarmement". Les auteurs du document exhortaient les États membres à régler, pendant la session de 1990, toutes les questions encore en suspens, dont certaines figuraient à l'ordre du jour depuis plusieurs années sans que les choses aient vraiment bougé. À partir de 1991, la CD devra, selon le document, s'en tenir à un ordre du jour de quatre points, et aucun de ceux-ci ne devra y figurer pendant plus de trois ans.

Les États membres qui participaient à la session de 1990 ont manifesté une détermination remarquable à mettre les réformes en oeuvre. Les six points reportés de sessions antérieures ont été

réglés (quatre par consensus), ce qui est un précédent dans l'histoire de la CD. Le consensus obtenu sur "La capacité nucléaire de l'Afrique du Sud" représente sans doute la plus grande réussite. L'analyse préliminaire du seul et unique nouveau point inscrit à l'ordre du jour, à savoir "Informations objectives sur les questions militaires", a réjoui la délégation canadienne dirigée par Mme Peggy Mason, ambassadrice au désarmement. Le

Canada se prépare déjà à l'étude détaillée de ce point en 1991.

Des discussions se poursuivent actuellement sur l'ordre du jour de l'an prochain. Parmi les questions proposées, citons des aspects du désarmement régional et la conversion



À la CD des Nations Unies: Col. Doug Fraser, conseiller, Mission du Canada auprès de l'ONU; M. Perry Calderwood, Direction du contrôle des armements et du désarmement, AECEC; Mme Peggy Mason, ambassadrice au désarmement.

d'installations militaires à des utilisations civiles. D'après le Canada, la CD est désormais à même de prendre un nouveau départ, et il est résolu à faire l'impossible pour que la CD joue véritablement un rôle productif en se penchant sur les questions pressantes de l'heure en matière de désarmement. ■

Les préparatifs de la Conférence d'amendement du PTBT vont bon train

Une réunion d'organisation en prévision de la Conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires (PTBT) s'est tenue au siège des Nations Unies à New York, du 29 mai au 8 juin. Elle avait pour objet de définir les aspects administratifs et organisationnels de la Conférence qui aura lieu à New York du 7 au 18 janvier 1991. Cette dernière résulte d'une initiative prise par environ quarante pays signataires du PTBT qui, par le biais d'un amendement, souhaitent transformer le Traité en un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

La réunion d'organisation a débouché sur une entente au sujet de questions telles que les règles de procédure, la documentation de référence et le financement de la Conférence. Un certain nombre de délégations, dont celle du Canada, ont présenté des déclarations énonçant leurs opinions générales sur la question d'une interdiction complète des essais nucléaires.

Mme Peggy Mason, ambassadrice au désarmement, dirigeait la délégation canadienne; elle sera également à la tête de la délégation de notre pays à la Conférence de janvier prochain. Dans l'allocution qu'elle a prononcée devant les participants, Mme Mason a répété l'engagement pris par notre pays d'oeuvrer en faveur d'une interdiction complète: "Le Canada croit que la Conférence d'amendement peut favoriser la mise à profit des terrains d'entente existant entre les parties et relancer la progression vers l'objectif qu'est l'interdiction complète des essais, notamment à la Conférence du désarmement." Elle a par ailleurs fait observer que la Conférence d'amendement pourrait jouer un autre rôle en faisant davantage comprendre les critères de vérification à intégrer à un CTBT. ■

Prévision

Les activités en matière de contrôle des armements et de désarmement auxquelles participent le Canada, d'octobre 1990 à février 1991.

En cours: Négociations sur les MDCS, Vienne

En cours jusqu'au 19 novembre: Négociations sur les FCE, Vienne

15 octobre - 30 novembre: Première Commission de l'ONU, New York

19 novembre: achèvement prévu des Négociations sur les FCE; seront suivis de la ronde de Négociations FCE-IA

Novembre: Essai d'inspection par mise en demeure (armes chimiques) par une équipe canado-neerlandaise à la BFC Lahr, en Allemagne

7 - 18 janvier 1991: Conférence d'amendement du PTBT, New York

Février 1991: commencement de la session du printemps de la CD, Genève